

# Confédération Musicale de France

---

## ÉTAT DE PROPOSITION

pour la Médaille de la Confédération Musicale de France  
accordée aux personnes qui par leur action ont rendu  
des services notoires à l'œuvre fédérale ou confédérale.

(Décision du Congrès de Paris, le 24 octobre 1959)

Nom et prénom usuel du candidat (*en lettres capitales*) :

.....

Lieu et date de naissance :

.....

Résidence actuelle :

.....

.....

Services rendus :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A ....., le .....

Cachet de la Fédération Régionale et  
Visa du Président ou de son Délégué

Les Membres du Conseil d'Administration  
soussignés certifient sincères et exacts les  
renseignements donnés ci-dessus :

Le Président :

Le Directeur :

# Confédération Musicale de France

## ÉTAT DE PROPOSITION

pour la médaille accordée aux <sup>(1)</sup> :

- SOCIÉTAIRES comptant  
au moins 20 ans de service (bronze)  
au moins 30 ans de service (argentée)  
au moins 40 ans de service (dorée)  
au moins 50 ans de service (dorée avec étoile)

- VÉTÉRANS ayant 50 ans de service et  
65 ans d'âge (médaille vétéran simple)  
70 ans d'âge (médaille avec étoile)  
75 ans d'âge (médaille avec palme)  
80 ans d'âge (Grande médaille vétéran)

Nom et prénom usuel du candidat : .....

Lieu et date de naissance : .....

Adresse : .....

Société à laquelle il appartient : .....

(Spécifier le genre : Harmonie, Fanfare, Chorale, etc...)

Date d'entrée dans la société <sup>(2)</sup> : ..... Fonction occupée : .....

Adresse de la société : .....

Date de la fondation : .....

Fédération à laquelle elle est affiliée : .....

### Tableau des années de service <sup>(3)</sup>

(Les années de service militaire sont comprises dans ce tableau lorsqu'elles ont été accomplies dans la Musique ou si elles ont interrompu l'activité musicale.)

Nom des Sociétés auxquelles le candidat a appartenu	Date d'entrée	Date de sortie	Temps passé dans chaque société

Nombre total des années de présence : .....

À ....., le .....

Cachet de la Fédération Régionale  
et visa du Président  
ou de son délégué:

Les membres du Conseil d'Administration soussignés,  
sincères et exacts les renseignements donnés ci-dessus :  
Le Président,                      Le Directeur,                      Les membres

<sup>(1)</sup> Rayer les mentions inutiles.

<sup>(2)</sup> Précisez au moins le mois et l'année.

<sup>(3)</sup> NOTE IMPORTANTE : Les récompenses étant accordées sous la responsabilité des Fédérations régionales, celles-ci devront vérifier et contrôler soigneusement les renseignements donnés dans le « Tableau des années de service ».

# Confédération Musicale de France

## ÉTAT DE PROPOSITION

pour la **MEDAILLE DE DIRECTION** accordée pour <sup>(1)</sup> :

- au moins 15 ans de direction (bronze)
- au moins 20 ans de direction (argentée)
- au moins 25 ans de direction (dorée)
- au moins 30 ans de direction (dorée avec étoile)
- au moins 35 ans de direction (dorée avec palme)

**dans une ou plusieurs sociétés musicales**

Les années passées comme exécutant ou sous-chef n'entrent pas en ligne de compte.

Nom et prénom usuel du candidat : .....

Lieu et date de naissance : .....

Adresse : .....

Société à laquelle il appartient : .....

(Spécifier le genre : Harmonie, Fanfare, Chorale, etc...)

Date d'entrée dans la société au poste de directeur : .....

Adresse de la société : .....

Date de la fondation : .....

Fédération à laquelle elle est affiliée : .....

### Tableau des années de service <sup>(2)</sup>

(Les années de service militaire sont comprises dans ce tableau lorsqu'elles ont été accomplies dans la Musique ou si elles ont interrompu l'activité musicale.)

Nom des Sociétés auxquelles le candidat a appartenu	Date d'entrée	Date de sortie	Temps passé dans chaque société

Nombre total des années de présence : .....

À ....., le .....

Cachet de la Fédération Régionale  
et visa du Président  
ou de son délégué:

Les membres du Conseil d'Administration soussignés,  
sincères et exacts les renseignements donnés ci-dessus :  
Le Président,                      Le Directeur,                      Les membres

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) NOTE IMPORTANTE : Les récompenses étant accordées **sous la responsabilité des Fédérations régionales**, celles-ci devront vérifier et contrôler soigneusement les renseignements donnés dans le « Tableau des années de service ».